

----- F°

D.R.H.

Référence : DP MAI 2012
Date : Jeudi 24 mai 2012

**COMPTE RENDU de REUNION
Jeudi 24 mai 2012**

DELEGUES du PERSONNEL

C.G.T. : 112 questions • [...] •
250 questions

**QUESTIONS D'ORDRE GENERAL
" CGT "****UTM****QUESTION N°15 - CGT - UTM**

Avec la nouvelle tenue, peut-on cet été mettre le pantacourt des tenues précédentes ?

Réponse : Oui, mais pas le bermuda.

QUESTION N°01 – CGT - UTM

Suite à votre réponse à la question n°1 F°44 du 26 Avril 2012, ou vous n'aviez pas trouvé la question N°13 F° 16 du mois de Mars ! Nous vous invitons à reprendre celle-ci, car après vérification nous parlons bien de la question N° 13 F° 16 du 22 Mars 2012, il suffit de faire un petit effort pour tourner la page afin d'avoir la question complète !

Réponse : De même que pour les clients fidèles (puisque cela concerne des cartes de plus de 5 ans) qui sont concernés par ce genre de problème, l'entreprise fournit un étui de protection qui protège efficacement la carte (plus efficacement que le film).

Comme indiqué dans notre réponse du mois de mars, cet étui est à demander au responsable de secteur.

A défaut, une demande de nouvelle carte doit être effectuée auprès de la DRH (Service Paie), sachant que les délais de fabrication peuvent aller jusqu'à 8 à 10 jours selon que la demande concerne un badge ou non.

Précision : La demande de fabrication / re fabrication / changement d'habilitation des cartes a augmenté suite à l'utilisation des cartes comme contrôle d'accès et l'augmentation de la population pouvant effectuer des contrôles.

Ces habilitations spécifiques nécessitent de faire transiter la carte dans plusieurs services situés sur des sites différents. Chaque trajet rajoutant une journée au délai connu auparavant.

QUESTION 13 CGT

les nouvelles cartes **TECELY** ont visiblement un problème de confection, le film transparent de protection se décolle. celle-ci font souvent office de badge nous ne pouvons nous en passer pendant une semaine comme le souhaiterait le service afférent. nous demandons donc une fabrication de nouvelle carte pour les demandeurs qui serait remise en échange de l'ancienne.

Réponse : Si le film protecteur de la carte Técély se décolle, l'agent doit demander auprès de son responsable de secteur, de lui obtenir un étui de protection de sa carte. Ce dernier est à récupérer au magasin billetterie à l'unité des PINS.

QUESTION N°2 - CGT - UTM

Nous avons pris acte que la sanction pour remettre un rétroviseur en place était le licenciement. Nous avons également pris acte qu'une gifle entraînant une ITT de 4 jours pour la victime, la sanction était de 5 jours de mise à pied.

Pouvez-vous, SVP, dans un souci d'économie de temps, nous donner le barème des sanctions sous forme de tableau pour :

- Un coup de poing.
- Un coup de pied
- Un coup de tête
- Injure à un supérieur hiérarchique
- Injure à un subalterne
- Etc....

Réponse : Cette question n'appelle pas de commentaires. Chaque sanction tient compte du contexte des faits, du dossier disciplinaire du salarié, ...

QUESTION N°19 - CGT - UTM

Dans le cadre du stage « personne à mobilité réduite », nous vous demandons d'informer les stagiaires qu'il n'y a aucune obligation de prendre part physiquement à quelques exercices que ce soit. Exercices qui peuvent s'avérer traumatisant pour certaines personnes.

Réponse : Souvent, les personnes « ne souhaitant pas ou ne se sentant pas » de participer aux mises en situation sur le réseau contacte le service formation. Je leur précise qu'il n'y a effectivement aucune obligation de se mettre en situation de handicap mais qu'ils accompagnent leurs collègues lors de ces mises en situation. Cela permet malgré tout d'avoir une approche du handicap et de pouvoir échanger lors du débriefing de fin de journée. La formatrice tient également ce discours.

Question 5 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 5, pouvez-vous nous expliquer comment un salarié qui a choisi le choix du paiement systématique de ses heures peut arriver à poser des journées en HEC ?

Réponse : A partir de son compteur CAM, un salarié peut créditer au cours du mois son compteur HEC pour poser des journées en HEC.

Question 10 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 10, un salarié est-il obligé de subir le tutoiement de sa hiérarchie directe ?

Réponse : Si le tutoiement dérange un agent, celui-ci doit l'indiquer à son hiérarchie.

Question 21 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 21, quelle est la note de service détaillant le fonctionnement de la reprise du travail pour un salarié qui a rempli une feuille individuelle d'intention de grève ?

Réponse : Aucune note de service n'a été diffusée sur le sujet cf. question 5 – CFDT (folio 19).

Question 22 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 22, depuis le passage obligatoire pour les salariés à 25 jours de CA par an :

- a) La direction peut-elle obliger un salarié à poser plus de 5 jours de CA par semaine ?**
- b) Quelles sont les consignes ou écrits donnés aux ordos à ce sujet ?**

Réponse : Oui. La programmation des congés annuels est organisée par l'employeur, elle se fait en lieu et place des services du roulement théorique.

Question 23 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 23 concernant les AT, quels sont les différences de versement sur les fiches de paie concernant un AT survenu accidentellement et celui survenu lors d'une agression ?

Réponse : Dans le cas d'un AT survenu suite à une agression, le maintien de la rémunération pendant la durée des arrêts par l'employeur s'effectue sur la base de la « rémunération moyenne perçue au cours des 12 mois complets précédents cet arrêt de travail ».

Le taux horaire qui résulte de cette rémunération moyenne est alors comparé au taux horaire du salaire de base et il est retenu le plus avantageux des deux pour l'indemnisation.

Question 24 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 24, pourquoi la direction continue-t-elle à utiliser la vidéosurveillance pour les études d'AT, sachant qu'aucune demande à ce sujet n'a été déposée à la préfecture ?

Réponse : La fiche CERFA utilisée et annexée au dossier de déclaration auprès de la préfecture spécifie bien que la vidéo protection est utilisée pour la prévention des accidents et à ce titre cet outil peut effectivement permettre de comprendre les circonstances de la survenue des accidents.

Question 25 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 25, quel est le coût de la formation « sensibilisation au handicapé » ?

Réponse : Le coût est de 1 380 € (le coût de la formation handicap de 1 380€, correspond à un coût jour pour un groupe de 12 stagiaires. Durée de la formation : 1 jour).

Question 26 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 26, cette formation est elle obligatoire ?

Réponse : Oui. Il s'agit d'un engagement pris auprès du Sytral.

Question 27 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 27, la formation concerne-t-elle tout le personnel de Keolis-Lyon ?

Réponse : Oui. Elle est proposée à l'ensemble du personnel.

Question 28 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 28, quel est le pourcentage de travailleurs handicapés à kéolis-Lyon ?

Réponse : 162 personnes (178.25 unités) soit un peu moins de 4%.

Question 29 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 29, grâce à cette formation, l'entreprise sera t-elle sensible à favoriser l'embauche de travailleurs handicapés ainsi que le reclassement du personnel handicapé ?

Réponse : L'objectif de cette formation est de sensibiliser l'ensemble de notre personnel aux clients en situation de handicap (Considérer la place de la personne à mobilité réduite - Connaître, pour mieux comprendre, une personne en situation de handicap - Savoir être et savoir faire en présence d'une personne handicapée).

Question 34 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 34, suite à votre réponse (DP février) :

C/ Il est rappelé que les EIA ne sont pas corrélés à l'attribution des points et de primes **C**

onfirmes-vous que l'EIA n'est pas obligatoire ? Pour qui l'est-il ?

Car en effet à la lecture de vos nombreuses réponses sur le sujet, il semblerait que si un chef de service ne fait pas d'EIA ; ce n'est pas la « fin du monde » mais qu'éventuellement un salarié commettrait une faute s'il ne se rendait pas à un EIA.

Réponse : Nous maintenons notre réponse du mois de février.

Question 35 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 35, suite à cette réponse, pourquoi alors attendre le mois d'avril pour donner les primes et les points, pourquoi ne pas faire la régularisation dès le 1er janvier ?

Réponse : Comme nous l'avons déjà dit, l'attribution des points et primes n'est pas corrélée aux EIA.

Question 36 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 36, suite à cette question DP de mars 2012 :

Comme vous l'aviez fait avant EDIFICE

A - Maladie et Accident du travail

Pour ces 2 types d'absences pouvez-vous nous donner sur une année calendaire le montant de la rémunération (100 % ; 90 % etc) à 3 mois, 6 mois, 12 mois ?

B - Y'a-t-il toujours une différence de rémunération entre les absences pour maladie (ou AT) d'un trait et les absences pour maladie (ou AT) morcelées ?

Monsieur JOLY s'était engagé à nous fournir un tableau, merci.

Réponse :

| Avant 2011 | | Aujourd'hui | |
|--|--|---|--|
| arrêts discontinus (sur année civile) | arrêts continus | arrêts discontinus (sur année civile) | arrêts continus |
| 3 mois à 100 % net 3 mois à 75 % net | 6 mois à 100 % net 30 mois à 90 % net | 3 mois à 100 % net 3 mois à 75 % net 70 % net au-delà | 6 mois à 100 % net 30 mois à 90 % net |

NB : le régime de carence n'a pas été modifié ni les règles de détermination du net.

Les régimes de compléments de salaire sont définis dans l'annexe 1 de l'accord du 10 novembre 2010 ; de manière synthétique, les compléments s'articulent selon le tableau joint pour la maladie. Pour l'accident du travail, le complément est maintenu à 100% du net.

Question 38 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 38, reprise de la question 46 UGICT CGT DP AVRIL 2012 : Vous avez répondu 1/12 par tranche de 20 jours absence maladie (on entend bien les MA et non pas les MN) pour 45 jours, vous n'avez pas répondu à la question combien de 12ème ?

QUESTION 46 UGICT-CGT

46-Comment est impacté la prime de vacances en cas de 45 jours de MA ?

Réponse : La prime de vacances subie un abattement d'1/12 par tranche de 20 jours d'absence maladie.

----- F30

QUESTIONS DIRECTION BUS

UTS

Question 1 – CGT - UTS

Au bout de combien de temps une sortie de service est considéré en SNA ?

Réponse : Dès que l'heure de départ en service commercial ne peut être assurée.

Question 2 – CGT - UTS**Combien de sortie sont en SNA à cause d'un problème d'éclairage ?**

Réponse : Nous n'avons pas ce niveau de détail au PCBus.

Question 3 – CGT - UTS**Le bus carrosserie 2709 n'as pas de vignette de contrôle technique, qu'elle est la procédure de sortie sans vignette et le conducteur peut il demander le changement du bus ?**

Réponse : Il n'y a pas d'obligation de remettre la vignette en cas de changement du pare brise.

Question 4 – CGT - UTS**Combien de bus on était remis en circulation sans vignette du contrôle technique ?**

Réponse : Aucun. Lorsqu'ils sortent du contrôle technique tous les véhicules ont la vignette.

Question 6 – CGT - UTS**Ligne C15, arrêt Mermoz, direction Laurent Bonnevey : Nous demandons d'intervenir auprès de VFD pour empêcher le stationnement ou la régulation de leurs car, il est extrêmement dangereux de sortir de la voie de bus pour les dépasser notamment aux heures de pointes.**

Réponse : Nous prendrons contact avec eux pour leur demander d'effectuer leur régulation ailleurs et si c'est pas possible au tout début du couloir bus.

Question 7 – CGT - UTS**Nous demandons le nombre d'intérimaires par dépôt le 08 Mai 2012 ?**

Réponse :

UTT : 1

UTN : 2

UTMF : 7

UTMC : 1

UTMA : 4

UTA : 7

Question 8 – CGT - UTS**Nous demandons le nombre de RT par dépôt pour le 08 Mai 2012 ?**

Réponse : 2 RT le 8 mai : 1 à la DEX et 1 à UTO.

Question 9 – CGT - UTS**Nous demandons le nombre d'intérimaires par dépôt le 17 Mai 2012 ?**

Réponse :

UTV : 2

UTMA : 4
UTMF : 8
UTS : 1
UTN : 1
UTA : 11

Question 10 – CGT - UTS

Nous demandons le nombre de RT par dépôt pour le 17 Mai 2012 ?

Réponse : 0.

Question 11 – CGT - UTS

Quelles sont les règles applicables les jours de fête légales pour l'attribution des services ?

Réponse : Les agents qui ont un service, travaillent sur leur service, les agents décalés ont un service (plus ou moins équivalent en terme de type de journée pour respecter les temps de repos) l'attribution des services se fait dans l'ordre des numéros du service d'origine, le surplus de conducteurs sans service est placé en fête légale.

Question 12 – CGT - UTS

Depuis ATOUBUS, quelle est le nombre d'acte de régulation par mois sur la C3 ?

Réponse :

| Mois | 2011 | | | | 2012 | | | |
|----------------|-----------|---------|----------|----------|---------|---------|------|-------|
| | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Janvier | Février | Mars | Avril |
| Régulations C3 | 476 | 427 | 475 | 399 | 242 | 161 | 343 | 236 |

Question 13 – CGT - UTS

Nous exigeons le taux absentéisme par mois depuis septembre 2011 par ligne au dépôt de la Soie ?

Réponse : Sur UTS : 14,26% en moyenne de janvier à avril 2012.

Question 14 – CGT - UTS

Nous exigeons le nombre de conducteur affectés sur la ligne C3 et en accident de travail à ce jours ?

Réponse : 14 agents.

Question 15 – CGT - UTS

Nous exigeons le nombre le nombre de conducteur affectés sur la ligne et en arrêt maladie à ce jour ?

Réponse : Sur 72 CR : 2 agents.

Question 16 – CGT - UTS

Nous exigeons la mise en place d'une commission paritaire dans chaque dépôt pour analyser les horaires et les roulements de chaque ligne avant les propositions de Keolis au SYTRAL dans le cadre de l'adaptation d'offre de Septembre.

Réponse : Non.

Question 17 – CGT - UTS

Ligne 52, terminus Hippodrome :

Nous exigeons l'aménagement du terminus avec mise en place d'un quai d'arrivé et de départ distinct, ainsi que d'une salle de pause avec des toilettes femmes et hommes.

Réponse : Dossier compliqué et bloqué au niveau de l'université et du Sytral.

Question 18 – CGT - UTS

Ligne C3 et 52, terminus Vauls grappinière : Dans le cadre des travaux de réaménagement du quartier, nous exigeons la mise en place pour les deux lignes d'un quai d'arrivé et de départ distinct, ainsi qu'une salle de pause avec toilettes hommes et femmes.

Réponse : Nous sommes dans le cadre de travaux assez lourds d'une durée de 5 à 6 ans. Le quai semble possible mais pour le local, tant que les constructions ne sont pas réalisées et que l'on n'identifie pas les locaux, il est difficile d'anticiper.

Question 19 – CGT - UTS

UTS, nous exigeons a nouveau que les panneaux de ligne soient remis à jours :

- **Nouvelle ni**
- **Numérotations.**
- **Horaires.**
- **Roulements.**
- **Plan de ligne.**
- **Maitrises qui gèrent les lignes.**
- **Etc**

Réponse : Travaux prévus en septembre octobre 2012. La mise à jour des panneaux se fera à ce moment là.

UTA

Question n°1 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous transmettre la liste des conductrices et conducteurs de l'unité d'UTA, par ordre d'ancienneté d'entreprise et par date d'ancienneté de dépôt ?

Réponse : Elle sera affichée en UT.

Question n°2 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous transmettre les différentes listes des conductrices et conducteurs par lignes d'affectation ? Sur ces mêmes listes pouvez-vous détailler leur date d'ancienneté de dépôt et la date de leur affectation ?

Réponse : Non, il n'y a pas de ligne d'affectation.

Question n°3 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous transmettre la liste des agents non placés par ordre d'ancienneté d'entreprise, et par ordre d'ancienneté de dépôt ?

Réponse : Non.

Question n°4 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous transmettre la liste des agents assureurs, par ordre d'ancienneté de dépôt et par ordre d'affectation ?

Réponse : Non.

Question n°5 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous transmettre la liste des agents des groupes dépôt, par ordre d'ancienneté de dépôt et par ordre d'affectation ?

Réponse : Non.

Question n°6 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous indiquer le nombre de parc relais géré par Keolis Lyon ?

Réponse : Le Sytral dispose de 22 parcs-relais TCL sur l'agglomération lyonnaise.

Question n°7 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous indiquer ceux qui disposent des ressources humaines ?

Réponse : Les 6 parcs « bâtis » (ouvrages ERP : Vaise 1, Vaise 2, Gorge de Loup, Bonneville, la Soie et gare de Vénissieux) : présence humaine sur toute l'amplitude d'exploitation (de 4 h 30 à 1 heure du matin).

Présence en journée au parking-relais de Parilly, Meyzieu Zi et Méyzieu Gare des Médialys.

En raison d'un chantier et de ses conséquences, présence humaine continue au parc de Gerland remise en question (discussion en cours avec Sytral pour remplacement présence humaine par ronde matin et après-midi pour comptage).

Question n°8 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous détailler ceux qui ont des agents Médialys et des agents Keolis ?

Réponse : Personnel Médialys : Meyzieu Zi et Meyzieu Gare, Parilly (en alternance avec agent Keolis), Gerland.

Personnel Keolis : de 4 heure 30 à 19 h 30 dans les 6 ouvrages ERP (et vigiles la nuit).

Question n°9 - CGT - UTA

Pouvez-vous nous fournir la liste des agents de site Keolis qui sont affectés sur ces parcs ? Sur cette même liste pouvez-vous nous détailler par ordre d'ancienneté d'entreprise et par ordre d'affectation aux postes d'agents de site ?

Réponse : Nous ne fournissons pas de données nominatives.

UTO**Question 1 – CGT - UTO**

Question 7 Folio 55 d'Avril: Pourrions-nous avoir des lingettes nettoyantes pour dégrassage du poste de conduite? Le nettoyage des véhicules reste DESASTREUX !!!!!!!

QUESTION N°7- CGT

Suite à de gros problèmes de propreté à la sortie des véhicules le matin, certains conducteurs utilisent des lingettes nettoyantes pour lavage du poste de conduite. L'entreprise peut-elle mettre à disposition des lingettes aux conducteurs qui le désirent?

Réponse : Un recadrage des agents de nettoyage à été fait par la direction de la Sté GSF et des actions mises en place. Suite aux contrôles réguliers que nous faisons, le niveau est en train de remonter particulièrement sur le traitement du nettoyage des pare brise qui a été évoqué à plusieurs reprises.

Réponse : Non. Le recadrage des équipes de nettoyage a été fait conformément à la réponse donnée. Des contrôles inopinés sont effectués par un technicien maintenance.

Question 2 – CGT - UTO

Question 8 Folio 56 d'Avril: La réponse n'est pas du goût des Assureurs. Les casiers ont-ils plus d'importance que l'humain chez Keolis? Apparemment oui. Tout ça pour une question de principe?? Chez Keolis on ne se préoccupe pas des conditions de travail des salariés puisqu'on préfère laisser les assureurs et l'agent signalétique travailler dans un local non ventilé.

QUESTION N°8- CGT

Les Assureurs d'Oullins demandent à récupérer leur ancien local qu'ils occupaient auparavant. En effet ceux-ci se retrouvent dans un local non ventilé et il est impossible d'ouvrir la fenêtre sous risque d'asphyxie.

De plus ce local n'est pas nettoyé régulièrement. Demande depuis plusieurs mois auprès du CUO.

Réponse : Ce local a été transformé en vestiaires hommes (dans le cadre d'une réflexion avec le CHSCT). Et il n'y a pas lieu d'avoir un local autre que celui actuel partagé avec l'agent signalétique.

Le travail des assureurs n'est pas un travail de bureau. Lorsque les bus sont sous la remise moteur tournant, les assureurs n'ont pas à être dans ce local.

Le reste de la journée pas de fumée.

Il est nettoyé à la demande le temps de l'intégrer au contrat

Réponse : Concernant la récupération du local, nous n'avons pas de réponse complémentaire à apporter.

Concernant le nettoyage, une réunion a eu lieu le 23 mai 2012 avec le responsable de la société de nettoyage. Le sol sera nettoyé 3 fois par semaine.

Question 2bis – CGT - UTO

De plus ce local a-t-il fait l'objet d'une déclaration de travaux ou d'un permis de construire?

Réponse : Il s'agit de travaux figurant dans le PPI Sytral prévus pour l'aménagement des vestiaires dames, cabine de douche et sanitaires.

Question 3 – CGT - UTO

Question 9 Folio 56 d'Avril: Toujours pas de nettoyage de prévu concernant le local signalétique et le local syndical. La question est: Pour quand cela est-il prévu?

QUESTION N°9- CGT

Local syndical, il faudrait une climatisation pour ce local car les températures deviennent intenable l'été ou alors trouver un local plus adéquate. Ce local n'est pas nettoyé je demande que la direction de l'UT fasse le nécessaire.

Réponse : La réponse a été fournie par le CUO. Oui pour le nettoyage 1 fois par semaine et nous fournirons une clim en été

Réponse : Dès jeudi 24 mai 2012 à hauteur de 1 fois par semaine pour le local syndical.

Question 4 – CGT - UTO

Question 10 Folio 56 d'Avril: Vous avez oublié de transmettre les plans des travaux pour le réfectoire et les vestiaires.

QUESTION N°10- CGT

Des travaux vont être effectués près du réfectoire. Nous voudrions avoir les plans pour ce nouvel aménagement et la date prévue des travaux.

Réponse : Fin 2012 / début 2013 pour le début des travaux. Nous allons essayer de récupérer les plans.

Réponse : Nous proposerons une présentation de la consistance des travaux sur place, pilotée par un membre de l'équipe bâtiments UMIF.

Question 5 – CGT - UTO

Beaucoup de conducteurs s'indignent en apprenant qu'il n'y aurait pas de chèque Cadoc cette année!

5bis) Pourriez-vous faire quand même un effort et consentir l'octroi de Cadoc pour 2011? Merci

Réponse : Conformément à ce qui a été annoncé à l'ensemble des salariés : suite aux 3 réunions de négociations annuelles obligatoires (NAO) qui se sont déroulées les 28 mars, 10 avril et 20 avril 2012, et à défaut d'accord, des mesures salariales ont été décidées, avec notamment la création d'une nouvelle prime pour les conducteurs bus.

Le nouveau dispositif se substitue aux Cadhocs et à la prime qualité bus dont les critères ne peuvent plus être appliqués aujourd'hui.

Cette prime sera versée tous les 4 mois. En fonction de la réalisation d'objectifs individuels et collectifs, son montant pourra atteindre au maximum 160 euros par quadrimestre, soit 480 euros par an.

Sa mise en place est prévue pour le 1^{er} septembre 2012 (pour un premier versement sur paie en janvier 2013).

Une note de service viendra préciser les modalités de mise en place de cette prime.

Question 6 – CGT - UTO

Le nettoyage des WC au terminus sur secteur UTO n'est pas satisfaisant. Pourriez-vous intervenir auprès de la société qui s'en occupe afin d'avoir un entretien plus approprié?

Réponse : Oui, une réunion sera provoquée avec le responsable de la société.

Question 7 – CGT - UTO

Y aura t-il des modifications d'horaires sur le secteur d'UTO? Si oui lesquels?

Réponse : Ligne C10 : le dimanche matin un départ à 05h30 de Basses Barolles et un départ à 06h00 de Bellecour.

Question 8 – CGT - UTO

L'horaire du dimanche L14 sera t-il revu?

Réponse : Des nouveaux temps de parcours sur cette ligne ont été proposés à Sytral. Nous attendons la validation.

Question 9 – CGT - UTO

Pourrions-nous avoir les demandes de changements de lignes sur UTO? Liste détaillée svp!

Réponse : Chaque chef de groupe archive les demandes écrites de ses agents. Ils les tiennent à disposition.

Question 10 – CGT - UTO

J'ai demandé depuis septembre 2011 et la mise en place d'Atobus un itinéraire de détournement pour la Ligne 14 pour les HLP quand le tunnel de Fourvière est fermé. Rien à ce jour n'a été fait. Cela demande t-il un travail insurmontable?

Réponse : Le chef de groupe de cette ligne le tient à disposition (passage par montée de Choulans, place de Trion, rue P Aubry, rue Professeur Guérin, Gorge de loup).

Question 11 – CGT - UTO

Samedi 5 Mai 2012: Braderie d'Oullins. Nous voudrions savoir le nombre de régulations effectuées ce jour là par le PC BUS ?

Réponse : 24 régulations sur le secteur d'Oullins.

Question 1 – CGT - UTC

Suite aux réponses DP du mois d'Avril 2012 1 et 2 folio 32 ; 3, 4, 5, 6, 7, 8 CGT Folio 33 (commissions de roulement), les délégués du personnel sont représentant (es) où représentés (es) ?

Réponse : Les commissions de roulement sont composées d'agents représentant leur ligne ou leur groupe de lignes.

Question 2 – CGT - UTC

Quel est le nombre d'agressions qu'ont subi les conducteurs du groupe de nuit d'Avril 2012 et Mai 2012 ?

Réponse : Nous avons 6 conducteurs de nuit concernés par ces dépôts de plaintes dont un dépôt de plainte suite à dégradation de sièges. Sur ces 6 agressions 3 agents sont en AT. Ces agressions ne sont pas ciblées sur un lieu ou une ligne particuliers.

Question 3 – CGT - UTC

Quel sont les moyens de sécurité que vous envisagés de mettre en place pour protégé les conducteurs et usagé de nuit à Caluire contre les agressions répétitifs ?

Réponse : Les moyens actuels avec les équipes de la DCI et les forces de police

Question 4 – CGT - UTC

Nous vous demandons la mise en place d'un arrêt sécuritaire sur la ligne C13 à l'arrêt « Saxe Préfecture » direction Montessuy, car actuellement c'est dangereux de prendre les usagés où les faire descendre dans de tel situation ?

Réponse : Cette demande est déjà effective.

Question 5 – CGT - UTC

Nous exigeons l'arrêt des pressions faites aux salariés de nuit a UTC qui suite à des agressions est la seule réponse apportés par la direction, c'est des menaces de les changer de roulement ?

Réponse : Il n'y a pas à notre connaissance de pression auprès des conducteurs. Mais il est vrai qu'il pourrait y avoir une analyse, compte tenu de l'état actuel des agressions, de l'opportunité de poursuivre le roulement spécifique de nuit. Cette analyse n'est pas encore effective.

Question 37 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 37 :

I/ La prime de PIC existe-t-elle toujours ?

Suite à votre réponse du mois dernier qui était affirmative, nous demandons à ce qu'elle soit également appliquée aux conducteurs qui remplacent les maîtrises.

Réponse : Cela n'est pas prévu.

QUESTION 49 UGICT-CGT

49-La prime de PIC existe-t-elle toujours ?

Réponse : Oui, elle s'appelle aujourd'hui « prime de remplacement ». Nous joignons le tableau des primes de remplacement mis en place pour le métro.

Question 39 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 39, reprise de la Question 47 UGICT CGT DP avril 2012 :

QUESTION 47 UGICT-CGT

47-Pourquoi la nouvelle procédure sortie et rentrée de dépôt en PJ du compte rendu DP du 20 octobre 2011 n'est pas connue des AM et n'est pas affichée dans les dépôts ?

Réponse : La procédure est connue des AM, elle n'a pas vocation à être affichée.

Contrairement à ce que vous affirmez dans votre réponse cette note de service applicable depuis 1 an n'est connue de personne :

Craignez-vous que les AM apprennent qu'un mainteneur est dédié également à la sortie et à la rentrée de dépôt sur cette note ? Et non pas eux seuls ?

Que le matin en sortie de dépôt l'AM doit vérifier la tenue, transmettre les informations de route aux conducteurs (qui ne peuvent ainsi plus être sanctionnés pour ne pas en avoir pris connaissance par eux même) et vérifie également que les conducteurs possèdent bien la monnaie ainsi que des tickets ?

Que chaque semaine 20% des conducteurs choisis aléatoirement doivent être invités à un contrôle d'empoche ?

Que l'AM le soir doit s'assurer du passage à la MAL et à la pompe et que donc en cas de manquement il est responsable tout autant que le conducteur ?

Que c'est à l'AM de consigner dans le carnet de bord à la rentrée de dépôt les hypothétiques situations inacceptables (malgré qu'il ne soit pas formé à les reconnaître) qu'il rencontre en faisant le tour du bus avec le conducteur ?

Ainsi nous demandons donc de nouveau que cette note soit affichée dans tous les dépôts de bus.

Réponse : Non, elle n'a pas vocation à être affichée.

DEPARTEMENT CONTROLE INTERVENTION**Question 40 – UGICT-CGT**

UGICT-CGT question 40, DCI, un faisant fonction chef de bord peut-il être obligé de changer de journée afin de remplacer un chef de bord?

Réponse : Pour répondre précisément à cette question il faudrait avoir les détails. En principe, en respectant un délai raisonnable de prévenance cela est possible d'avoir à se caler sur le besoin.

Question 41 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 41, quand un voyant révision (petite clef à mollette) s'allume sur le tableau de bord des véhicules DCI, que devons nous faire?

Réponse : Cela veut dire qu'il faut amener le véhicule en révision dans un délai raisonnable. Prévenir le chef de groupe ou l'ordo de cette information pour qu'un RDV soit pris avec le garage.

QUESTIONS DIRECTION MODES LOURDS

QUESTION N°03 - CGT - UTM

Nous vous demandons de faire très attention à votre communication. Peu avant le 1^{er} Mai, une affiche a été placardé un peu partout sur le réseau afin d'informer les usagers que le réseau ne fonctionnera pas le 1^{er} Mai.

Il est également noté sur cette affiche « nous vous prions d'accepter nos excuses ».

Sachez que nous ne sommes à la CGT en rien désolé de respecter un jour férié et chaumé tel que le premier Mai, avec toute la symbolique que celui-ci représente.

Nous exigeons que cette phrase soit retirée des prochains affichages.

Réponse : Non. Nous respectons la charte de communication de la nouvelle convention.

QUESTION N°04 - CGT - UTM

Veillez nous expliquer les raisons de la « polyvalence » des nouveaux conducteurs Métro ?

Réponse : Il n'y a pas d'alternance imposée de manière générale et par principe à tout nouveau conducteur métro, celle-ci restant sur la base du volontariat. Cas particulier : les récents parrainés conducteurs métro embauchés en externe et sans permis D, ont été tenus de passer leur Titre Pro pour notamment pouvoir effectuer des PRM. De manière à consolider en pratique la formation permis D, il leur est demandé de conduire un bus quelques jours par mois, soit une semaine sur 4.

QUESTION N°05 - CGT - UTM

La « polyvalence » du personnel de conduite est-elle basée sur le volontariat ? ou par des avenants aux contrats de travail ?

Réponse : Oui, la polyvalence conduite métro/bus est réservée aux seuls volontaires. Actuellement, il y a environ 6 CR métro concernés.

QUESTION N°06 - CGT - UTM

Quel est le délai de prévenance pour changer les groupes de travail d'un conducteur au Métro ?

Réponse : Un délai raisonnable. On essaie d'informer les gens 48 h à l'avance sinon contacte pris par ordonnancement.

QUESTION N°07 - CGT - UTM

Quel est le délai de prévenance pour changer une partie du groupe de travail d'un conducteur au Métro ?

Réponse : cf question précédente. Un délai raisonnable.

QUESTION N°08 - CGT - UTM

Face à une fréquentation importante de personnes aux sanitaires de Charpenne Bis, nous demandons la réfection complète de ceux-ci.

Réponse : Cela sera traité dans le cadre de la réfection des stations qui devrait débuter dès cet été.

QUESTION N°9 - CGT - UTM

Nous demandons la réfection complète de la salle de repos ainsi que de la cuisine de Charpennes Bis.

Réponse : cf question précédente.

QUESTION N°10 - CGT - UTM

Depuis la mise en service de la station Gerland, nous sommes confrontés à des défauts d'éclairage des quais voyageurs. Ceux-ci sont de plus en plus fréquents et créés une insécurité lors de la fermeture des portes. Nous demandons qu'un éclairage digne de ce nom soit mis en œuvre et principalement à l'arrière des deux quais.

Réponse : Une remise à niveau de l'éclairage de la station Gerland vient d'être réalisée. Cette problématique a été prise en compte par notre service. Les éclairages des lustres de la station Gerland présentent des défaillances du fait de leurs âges et de leurs technologies générant des défauts d'isollements pénalisant les éclairages annexes. C'est à la suite de la remise à niveau des éclairages station que nous avons constaté cette état de faits. Une étude est actuellement en cours pour remplacer ses éclairages par des projecteurs type LEDS, qui permettraient de garantir un éclairage efficace et pérenne.

En attendant ces réfections, des réparations vont être effectuées par notre prestataire afin de retrouver une situation conforme et sécurisante.

QUESTION N°11 - CGT - UTM

Nous demandons que pour le personnel d'exploitation soit distribué des désinfectants pour les mains.

Réponse : Les sanitaires sont équipés de distributeur de savon liquide.

QUESTION N°12 - CGT - UTM

Quel est le rôle du PA MPL- 75 ?

Réponse : Nous avons répondu à cette question le mois dernier :

QUESTION N°12-CGT

Quel est le mode de pilotage pour les lignes A et B en marche nominale ?

Réponse : Le mode PA (PILOTAGE AUTOMATIQUE) est le mode de pilotage en marche nominale.

C'est le mode de déplacement d'un train pendant lequel les ordres de mouvement, d'allure, de décélération et d'arrêt en station sont donnés automatiquement au matériel roulant par la GT (gestion du trafic centralisée) .

L'agent de conduite intervient :

- pour donner l'ordre de départ après fermeture des portes
- pour provoquer éventuellement l'arrêt d'urgence
- pour modifier la décélération du train si besoin

QUESTION N°13 - CGT - UTM

Quelles sécurités à l'exploitation apporte le PA MPL- 75 ?

Réponse : Respect des vitesses imposées, de la signalisation ferroviaire et du temps de stationnement en station.

QUESTION N°14 - CGT - UTM

Suite à la réponse à la question CGT 19 du F° 46 d' Avril 2012, ou est affichée cette liste « fantôme » ?

Réponse : Cette liste n'a pas vocation à être affichée, elle est conservée par la hiérarchie.

QUESTION N°19-CGT

Quelles sont les conditions pour être assureur à UTM A/B ? Cela se fait par appel d'offres ou par « affinités » ? Y a-t-il une liste des « postulants » ? La mise « pied » se fait par un « classement » ou au « bon vouloir » ? Nous vous demandons de préciser tout cela.

Réponse : Il y a une liste de postulants et le choix est fait par la hiérarchie

QUESTION N°16 - CGT - UTM

Nous demandons que le même système de boîtier à clé soit mis en place pour la porte d'accès aux toilettes du quai de départ « la soie » que celui de Gerland ou Charpennes.

Réponse : La demande a été transmise.

QUESTION N°17 - CGT - UTM

Nous vous demandons d'imaginer et de mettre en place pour les agents de nettoyage des rames sur le site des garages de la Poudrette, un système afin de s'assurer régulièrement de l'intégrité physique de ceux-ci.

Réponse : Ce sujet est initié depuis mars 2012. Les prestataires de nettoyage ont d'ailleurs été rencontrés le 14 mai dernier pour recenser leurs besoins et partager les différents types de solutions envisageables.

QUESTION N°18 - CGT - UTM

Nous demandons de vous assurer que les agents des sociétés de nettoyage ne laisse pas trainer en arrière gare de Gerland et notamment sur les trottoirs de manœuvre leurs ustensiles.

Réponse : Un rappel sera fait aux Responsables des Sociétés de nettoyage.

QUESTION N°20 - CGT - UTM

Nous demandons que soit enlevée une plaque d'acier dangereuse (aux bords tranchants) qui est positionnée à hauteur de tête. Celle-ci est située en arrière gare de Gerland. (au-dessus du RU et à côté du téléphone).

Réponse : Nous allons vérifier sur place. Si le problème est avéré, la demande sera transmise pour intervention.

Question 1 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 1, UTM, combien il y a t-il de responsables ordonnancement pour les agents de ligne :

- a) Pendant les vacances scolaires ?**
- b) En période normale ?**

Réponse :

- a) 1
- b) 1

Question 2 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 2, UTM, quelles sont les périodes :

- a) De vacances scolaires ?**
- b) de service normal ?**

Réponse :

- a) calendrier des vacances scolaires en fonction des horaires appliqués
- b) le reste du temps

Question 3 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 3, UTM, quel est le cahier des charges pour les agents de ligne par secteur :

- a) en période normale ?**
- b) en vacances scolaires ?**

Réponse :

- a) Les missions des AL restent les mêmes en période normale
- b) Les missions des AL restent les mêmes en période scolaire mais leur périmètre peut être raisonnablement élargi.

Question 4 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 4, quel a été le nombre de RT et RD pendant les vacances scolaires effectués par secteur pour les agents de ligne :

- a) pour 2010 ?**
- b) pour 2011 ?**

Réponse :

- a) Chiffres indisponibles car GIRAMAT ne remonte que sur 18 mois.
- b) Gerland = 18 / Perrache = 5 / Villeurbanne = 15 / Charpennes = 15.

Question 6 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 6, UTM, depuis 2005 combien de personnes se sont vu retirer leur habilitation après le franchissement d'un signal à la fermeture ?

Réponse : 5.

Question 7 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 7, UTM, depuis 2005 combien de personnes ayant franchi un signal à la fermeture ont bénéficié d'une évolution de poste et coefficient ?

Réponse : Il n'y a pas de relation de cause à effet.

Question 8 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 8, UTM :

- a) combien de requêtes auprès du PCS ont été formulées afin de vérifier l'exactitude des informations retranscrites par les agents de ligne concernant l'activité fraude ?**
- b) quels sont les secteurs concernés ?**

Réponse : Cette question « équivoque » n'appelle pas de réponse.

Question 9 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 9 UTM, quelle est la durée pour qu'un responsable direct rencontre un nouvel arrivant sur son secteur ?

Réponse : Dans l'idéal il devrait l'accueillir dès son arrivée.

Question 11 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 11, Jeudi 10 Mai 2012 quand un hiérarchique indique à 16h00 sur sa messagerie en réponse automatique qu'il ne peut pas répondre aux mails envoyés pour cause de menus congés et que celui-ci appelle deux de ses « ressources » à 18h45 pour vérifier uniquement la présence et le positionnement de ceux-ci

- a) S'agissait-il d'esquiver une réponse aux mails ?**
- b) S'agissait-il d'informer ses « ressources » de son absence afin de vérifier leur présence pendant cette période ?**
- c) Serait-il possible qu'en cas de renouvellement, cette même personne continue à communiquer en appel général afin que l'ensemble D'UTM puisse profiter une fois de plus de cette situation très risible ?**

Réponse : Cette question est surprenante. Lors de précédentes réunions DP il avait été critiqué qu'un responsable ne communique pas à ses équipes son planning de congés. Ici, le responsable prend la peine d'aviser ses équipes de son absence, même de courte durée. Le fait que ce responsable aurait appelé 2 agents malgré son absence prétendument pour les surveiller relève de l'interprétation. Un responsable est toujours légitime pour contacter ses équipes.

Question 12 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 12 UTM, combien de modifications ont-elles été apportées à l'attachement de la journée du 26 Avril 2012 ?

Réponse : 10.

Question 13 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 13 UTM agents de ligne, en moyenne combien de modifications peuvent-elles être apportées pour la même personne à :

- a) une journée de travail ?**
- b) une semaine de travail ?**
- c) un cycle de travail ?**

Réponse : Le nombre nécessaire à la continuité de service.

Question 14 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 14, UTM suite à la mobilité récente effectuée, quand sur un même secteur une personne est volontaire et une autre personne non volontaire pour intégrer un secteur différent pourquoi la direction choisit de déplacer la personne non volontaire ?

- a) Le but est-il la démotivation de deux personnes ?
- b) Pour quelles raisons la direction a-t-elle décidé de répondre négativement à ces deux demandes ?
- c) La direction ne craint-elle pas une forte croissance à venir de l'absentéisme lié à ce genre de décision ?

Réponse :

- a) Non
- b) Choix de la direction en vertu des objectifs poursuivis :
 - A l'occasion de l'intégration des nouvelles recrues, équilibre équipes des différents secteurs pour avoir une répartition plus homogénéité entre les agents plus expérimentés et plus récents.
 - Mise en place d'une mobilité pour AL étant sur même secteur depuis de nombreuses années pour faire évoluer et diversifier leurs compétences.

En résumé, même s'il est fait le maximum pour prendre en compte le souhait des agents, c'est dans le respect des objectifs énoncés ci-dessus.

c) Non

Question 15 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 15, UTM à quelle date a eu lieu la première mise à jour des comptes mémoires sur GIRAMAT :

- a) au mois d'Avril 2012 ?
- b) au moi de Mai 2012 ?

Réponse : Les comptes mémoires sont mis à jour au fur et à mesure des clôtures d'attachement faites par les ordonnancements.

- a) 06.04.2012.
- b) Entre le 04 et 09.05.2012.

Question 16 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 16, UTM peut-on faire un constat à une personne qui a mal rédigé un constat ?

Réponse : Oui.

Question 17 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 17, UTM peut-on faire un constat à une personne qui a rédigé un constat à l'encontre d'une personne qui a mal rédigé un constat ?

Réponse : Non.

Question 18 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 18 UTM, quel est le nombre de poste qui seront tenus par les RDS connu à ce jour pendant la période de vacances scolaires à venir par secteur ?

Réponse : Ils ne sont pas connus à ce jour.

Question 19 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 19, nous vous demandons de fournir des bouteilles désinfectantes aux personnes en charge des objets trouvés.

Réponse : Ce n'est pas prévu, des gants sont à leur disposition.

Question 20 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 20, concernant la formation sur les nouveaux PDC :

- a) Quelle a été la durée de la formation pour le DCI ?**
- b) Quelle a été la durée de la formation pour les RDS ?**
- c) Quelle a été la durée de la formation pour les agents de ligne ?**
- d) Pourquoi ces différences ?**

Réponse :

- a) 1 journée.
- b) Quelques heures, la prise en main est aisée.
- c) Quelques heures, la prise en main est aisée.
- d) La formation des TCI a eu lieu au printemps 2010 avec une période de déverminage importante pendant les formations et ensuite de plusieurs mois, pour un déploiement finalisé en juin 2011 pour les TCI. Les autres agents de maîtrises métro et surface ont bénéficié du retour d'expérience des TCI.

Question 12 – CGT - UTO

Les climatisations des véhicules qui devaient être faites au plus tard le 15 Mai ne sont pas toutes opérationnelles A traiter au plus vite svp.

Réponse :

Cristalis : 90%

Bus thermiques : 87%

Bus neufs : à traiter par le constructeur

Cela sera terminé fin mai.

Question 13 – CGT - UTO

Comment se fait-il que lorsqu'un conducteur demande un changement de bus pour défaut moteur ECM, bus se trainant lamentablement, ces bus sont remis à la sortie le lendemain avec le même défaut qui plus est sur un grand service?

Réponse : Merci de communiquer le numéro du véhicule concerné.

Pour des raisons de disponibilités il n'est pas impossible qu'un véhicule roule avec un problème de filtre à particules.

Question 14 – CGT - UTO

Série 38 nombreux défauts moteur jamais traité. Vous pensez un jour les remettre en état?

Réponse : Merci de communiquer le numéro du véhicule concerné.

Un agent d'UTA est dédié au poste traitement depuis 3 mois.

Question 15 – CGT - UTO

Vu l'état du parc en général n'avez-vous pas honte de présenter certains véhicules à la sortie?

Réponse : 3 intérimaires supplémentaires ont été intégrés fin avril pour pallier aux surcharges ponctuelles et aux collisions et petits accidents importants.

Question 16 – CGT - UTO

Trous dans les pare chocs voire manque des bouts de carrosserie ici et là. Mais où est le temps où l'on avait des véhicules présentables et des carrossiers dans les dépôts?

Réponse : 3 intérimaires supplémentaires ont été intégrés fin avril pour pallier aux surcharges ponctuelles et aux collisions et petits accidents importants.

Question 17 – CGT - UTO

Est-ce que vous avez des pénalités pour ce genre de chose et si oui combien depuis le début d'année?

Réponse : La convention de DSP est appliquée sur les critères état propreté.

Question 18 – CGT – UTO

Récemment je me suis aperçu que l'on bricole avec de la ficelle certains organes mécaniques. (Photo sur demande). A quand le rouleau de scotch dans la caisse des mécanos? Est-ce normal d'avoir ce genre de situation sur un matériel qui déjà a beaucoup de problème ?

Réponse : Merci de communiquer les photos.

Question 5 – CGT - UTS

Où en est on des entretiens des climatiseurs et sont-ils en fonction dès la fin de leur vérification ?

Réponse :

Cristalis : 90%

Bus thermiques : 87%

Bus neufs : à traiter par le constructeur

Cela sera terminé fin mai.

Question 30 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 30, comment ce fait-il que la maintenance UTN n'ait pas de chef d'Atelier ?

Réponse : Car le responsable a pris de nouvelles fonctions à UMML

Question 31 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 31, le poste a t'il été refusé, sachant qu'un refus d'ordre peut être soumis à un conseil de discipline?

Réponse : Non le poste n'a pas été refusé.

Question 32 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 32, peut-on empêcher un salarier à travailler 7 jours de suite avant un repos ?

a- Si oui quel est l'article de loi ?

b- S'applique t'elle à tout le personnel de la maintenance ?

c- serait-il nécessaire que la direction fasse un rappel à tous les responsables des services de maintenances ?

Réponse : Les salariés ne peuvent travailler plus de 6 jours consécutifs sans repos. Cette règle s'applique à l'ensemble des salariés, pas seulement la maintenance. Normalement l'ensemble des responsables des services maintenance connaissent cette règle.

Question 33 – UGICT-CGT

UGICT-CGT question 33, trouvez-vous normal que tous les Week-end les agents de nuit, travaillants seuls à la maintenance, reçoivent des appels d'UTA pour savoir s'il n'y aurait pas de bus de prêt pour les sorties de bus, sachant que tous les dépôts rencontrent les mêmes pénuries ?

a- La direction compte t'elle y remédier ?

b- Si oui par quel moyen ? (Embauches, augmentation du nombre de réserve de Bus dans les dépôts) ?

Réponse :

a- Oui

b- Notamment en fiabilisant le matériel, en sensibilisant les constructeurs et en laissant les charges de travail de vandalisme vitrerie à des prestataires extérieurs...